

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS NON DOTÉ

TITRE DU FONDS NON DOTÉ

Bourse Jean-Luc-Bernard

INTRODUCTION

Jean-Luc Bernard a été directeur de l'éducation du Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest d'avril 2002 à février 2011. Sous son leadership habile, le Conseil a connu de nombreux succès, que ce soit l'amélioration des résultats des élèves, l'ouverture de nouvelles écoles, l'accueil inclusif de nouveaux arrivants, la mise au point d'un modèle avant-gardiste de perfectionnement professionnel et l'insertion professionnelle des élèves.

Malgré son emploi du temps chargé, il a travaillé sur de nombreux dossiers d'envergure. En 2007-2008, il a coprésidé le Comité consultatif provincial sur la résolution formelle des différends sur les programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers du ministère de l'Éducation. En 2005, il a coprésidé la Table ronde des experts pour l'enseignement des stratégies en matière de littératie et de numératie aux élèves en difficulté du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Jusqu'à tout récemment, il siégeait au conseil d'administration du *Learning Disabilities Association of Ontario* et du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED).

M. Bernard préside le conseil d'administration du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) et le Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE). Il siège également aux conseils d'administration du Centre de services de santé de Peel-Halton, du Centre francophone de Toronto et du Réseau franco-santé du sud de l'Ontario.

Un passionné de l'éducation qui place l'élève au cœur de ses priorités, M. Bernard est titulaire d'une maîtrise en éducation de l'Université d'Ottawa. Il a su relever avec brio tous les défis qui se présentaient à lui. Avant d'accéder à son poste actuel, il a été titulaire de salle de classe, conseiller pédagogique, agent d'éducation, surintendant régional de l'éducation, surintendant de l'éducation et directeur associé de l'éducation.

OBJECTIF DU FONDS

Fournir de l'aide financière à un étudiant ou une étudiante de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Admissibilité

La personne candidate doit :

1. être citoyenne canadienne, résidente permanente, personne à statut protégé/réfugié ou étudiante internationale;
2. être inscrite à temps plein à la Faculté d'éducation à l'Université d'Ottawa; et
3. démontrer un besoin d'aide financière, selon les critères déterminés par le Service d'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa.

Valeur de la bourse : 1 000 \$

Nombre de bourses : Une

Fréquence d'attribution: Annuelle

Programme ou cycle d'études : Premier cycle ou cycles supérieurs

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Échéance des demandes : 31 octobre

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible une fois connecté au portail uoZone, et doit comprendre le Questionnaire financier.

Dans l'éventualité où plusieurs candidats satisferaient aux exigences de base, le comité de sélection fixera son choix conformément aux règlements en vigueur et aux critères standard régissant l'attribution de bourses à la Faculté d'éducation au moment de la sélection.